

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION
NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTSL'an deux mille vingt-trois,
Le dix-neuf octobre,

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 2 octobre 2023, se sont réunis à la salle de réunion de l'Immeuble Sainte-Catherine, Place Sainte-Catherine, 12000 RODEZ, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de membres en exercice 27.
8 membres présents, 8 membres représentés, 11 membres absents.**Séance** : 19 octobre 2023
Numéro : 7
Objet : Décision modificative**Membres présents** : Michel ARTUS, Roland AYGALLENQ, Jean-Louis BESSIERE, Marielle FERAL, Philippe GALTIER, Jean-Louis GRIMAL, Jean-Michel REYNES, Jean-François VIDAL.**Membres représentés** : Bernadette BELIERES-AZEMAR, André BORIES, Anne CALMELS, Florence CAYLA, Colette FEYBESSE, Paul MARTY, Thierry SERIN, Anne-Claire SOLIER.**Membres absents** : Valérie ABADIE-ROQUES, Jean-Louis CALVET, Anne-Marie CONSTANS, Sébastien DAVID, Gérard DESCOTTE, Jacques GARDE, Pierre GRIMAL, Jean-Pierre MASBOU, Christine PRESNE, Yannick RECOULES, Eric TRANNOIS.

Monsieur Michel ARTUS est nommé secrétaire.

Vu les articles R314-227 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Président indique au Comité syndical qu'une décision modificative doit être adoptée afin de tenir compte d'éléments nouveaux qui n'étaient pas connus au moment du vote du BP.
Ces mouvements sont retracés dans le tableau ci-dessous.

Designation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6042 : Achats de prestations de services (sauf terrains à aménager)	0.00 €	41 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	41 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64111 : Personnel titulaire - Rémunération principale	3 254.51 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	3 254.51 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6811 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	135 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-777 : Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résultat	0.00 €	0.00 €	0.00 €	135 000.00 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	135 000.00 €	0.00 €	135 000.00 €
D-6618 : Intérêts des autres dettes	0.00 €	254.51 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0.00 €	254.51 €	0.00 €	0.00 €
R-74748 : Participations autres communes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	38 000.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	38 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	3 254.51 €	176 254.51 €	0.00 €	173 000.00 €
 INVESTISSEMENT				
D-1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0.00 €	135 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-2805 : Amort. concessions et droits similaires, brevets, licences, ...	0.00 €	0.00 €	0.00 €	45 257.00 €
R-28088 : Amort. autres immobilisations incorporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 248.00 €
R-281828 : Amort. autres matériels de transport	0.00 €	0.00 €	0.00 €	9 170.12 €
R-281838 : Amort. autre matériel informatique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	75 147.88 €
R-281848 : Amort. autres matériels de bureau et mobiliers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	895.00 €
R-28186 : Amort. cheptel	0.00 €	0.00 €	0.00 €	282.00 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	135 000.00 €	0.00 €	135 000.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	135 000.00 €	0.00 €	135 000.00 €
Total Général		308 000.00 €		308 000.00 €

AUTORISE Monsieur le Président à procéder à la décision modificative du BP 2023 du SMICA**DONNE POUVOIR** à Monsieur le Président pour exécuter la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Le Président du S.M.I.C.A

Acte dématérialisé

Accusé de réception en préfecture
012-251200861-20231019-20231019_7bis-BF
Reçu le 25/10/2023

Jean-Louis GRIMAL